

Le Marin, le 18 juin 2020

Collège Gérard CAFE



## COURRIER AUX PARENTS D'ÉLÈVES

Madame, Monsieur,

Le Chef de l'État a annoncé la 3<sup>ème</sup> phase du dé-confinement et la réouverture des collèges à compter du lundi 22 juin jusqu'au vendredi 03 juillet 2020.

Durant cette période la présence des élèves est obligatoire selon le principe de l'instruction obligatoire.

Le décret n°2020-724 du 14 juin 2020 modifiant le décret du 31 mai 2020 prescrit les nouvelles mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19. Le nouveau protocole sanitaire (paru le 17/06/2020) est assoupli en raison de la baisse du niveau de circulation du virus et des données rassurantes concernant l'impact et la transmission du virus chez les enfants.

**Les gestes barrière s'appliquent à tous.** Le port du masque est obligatoire lors des déplacements. Dans la salle de classe le port du masque n'est pas obligatoire mais une distance latérale de **1 mètre** est préconisée. Les classes sont affectées à une salle sauf pour les enseignements spécialisés (*musique, technologie, SVT ...etc.*).

Parents, il vous appartient de garder chez vous votre enfant en cas d'éventuels symptômes. Vous devez fournir un masque lavable à votre enfant (*respect de l'environnement*). Toutefois, le collège est en mesure de fournir des masques jetables.

Je vous informe que malheureusement le service de restauration scolaire n'est pas assuré, en conséquence les cours auront au lieu en matinée de 07h35 à 12h35 selon l'emploi du temps habituel. Des aménagements pourront avoir lieu en concertation avec les équipes.

Le ramassage scolaire sera assuré à partir de 12h35.

Ces 15 jours de classes contribuent à la socialisation de vos enfants et à la prise en compte de leurs difficultés dans la perspective de la rentrée prochaine. Les équipes travaillent à l'élaboration d'un projet d'aide et de soutien pour la prochaine rentrée scolaire.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension.

Le Principal

M-F JEANNY

